

Conseil d'administration
22-23 septembre 2021

En référence au
point 3 de l'ordre du jour

Point à l'ordre du jour : discussion stratégique avec le C-SIP

Séance de travail entre le CA et le C-SIP

Le Conseil d'administration de l'IPPF (CA) et le Comité des politiques, stratégies et investissements (C-SIP) supervisent et orientent le processus de design stratégique 2028 de l'IPPF dont ils sont eux-mêmes parties prenantes.

Le 23 septembre 2021, une séance conjointe spéciale aura lieu entre le CA et le C-SIP. Elle aura trois objectifs immédiats :

1. Contribuer au processus de design stratégique ;
2. Forger des liens et des relations de travail plus étroits entre le CA et le C-SOP ;
- 3) Offrir un espace de dialogue pour une IPPF plus audacieuse et plus courageuse, en anticipant la revue approfondie au cours de l'atelier avec le C-FAR le lendemain.

La réunion se déroulera sous la forme d'un atelier participatif de 90 minutes, animé par la consultante externe Lynette Lowndes, avec la participation de l'Université du Cap.

La démarche

La séance de travail offrira des perspectives sur le thème stratégique « Aimer quelqu'un », l'IPPF étant perçue comme une Fédération hautement active qui s'exprime et agit. Cette séance s'intègre à une série d'ateliers intitulée « *Envisager demain* », telle que définie dans la feuille de route *Stratégie2028*.

L'atelier consiste en 3 éléments :

1. **Apprendre à se connaître et à connaître l'IPPF** : Une séance interactive et dynamique.
2. **Se mettre dans l'état d'esprit : Client2030**. L'université du Cap et [l'université d'] Oxford présentent conjointement un résumé des résultats de leurs recherches afin de mieux comprendre nos futures clientes et futurs clients et leurs besoins.
3. **Défis et opportunités stratégiques de l'IPPF** : Un dialogue facilité afin de donner vie à la consultation, en tirant parti des conclusions et en veillant à ce que cette consultation éclaire divers thèmes émergents. Nous chercherons à savoir si l'IPPF est prête à relever les défis et à saisir les opportunités de demain. Les participant-e-s réfléchiront aux aspirations de la Fédération et aux changements que nous devons opérer en tant que Fédération.
4. **Le processus de design stratégique de l'IPPF et le rôle du C-SIP et du CA** : L'occasion de poser des questions sur la démarche et l'ambition du processus de design stratégique, la session étant présidée par Kate Gilmore.

Livrables

1. Opportunité d'apprentissage et de développement pour le CA et le C-SIP
2. Sensibilisation au travail de fond effectué jusqu'à présent et identification des lacunes éventuelles et des opportunités stratégiques
3. Accord sur la cocréation et l'engagement en amont de l'Assemblée générale
4. Perspectives pouvant informer la session sur le risque avec le C-FAR le lendemain.

Questionnaire pré-atelier

Afin d'aider à la réalisation de ce qui précède et d'alimenter un travail en cours, nous demandons à chaque participant-e de réfléchir aux questions suivantes sur *SurveyMonkey* avant la réunion :

1. Quelles sont les plus grandes opportunités pour l'IPPF au cours de la prochaine décennie ?
2. Quel est le rôle de l'IPPF dans l'écosystème des SDRS ?
3. L'IPPF parvient-elle à trouver le juste équilibre entre son offre de services à toutes et tous dans les 130 pays et plus où elle travaille ? Qui est laissé-e de côté ? Qu'est-ce qui pourrait changer cet état de chose ?
4. L'IPPF est-elle prête à faire face à un assaut accru contre les défenseur-se-s des droits humains ? Comment rester courageux et courageuse lorsqu'il s'agit d'une question de vie ou de mort pour les défenseurs et défenseuses de première ligne ?
5. Que cela signifie-t-il pour la sécurité ? Pour la nécessité de plaider / d'instruire des actions en justice ? Pour les conditions dans lesquelles nous offrons des services ? Être présent-e, servir et se taire ou est-ce une fausse dichotomie ?
6. Comment l'IPPF doit-elle [se] protéger et répondre de manière proactive à l'opposition / aux menaces émergentes qui pourraient compromettre notre programme commun pour les SDRS ?
7. Quel est l'équilibre entre un financement émanant de donateurs et un business model durable ? Que faut-il prendre en compte dans la cocréation d'une IPPF modernisée ?
8. Davantage de jeunes vont dépendre de l'IPPF - quels sont leurs besoins en matière de services ? Qu'est-ce qui sera différent et qu'est-ce qui restera inchangé ? Qu'attendent-ils/elles de leurs gouvernements et de leurs systèmes de santé ? Que faites-vous aujourd'hui pour améliorer cette réalité pour elles/eux, et comment ces exemples peuvent-ils influencer le design stratégique ?
9. Comment pouvons-nous relever les nouveaux défis relatifs aux populations laissées pour compte en matière [d'offre et d'accès] de/à des services de SDRS ? Comment relever les défis spécifiques liés aux politiques qui créent des obstacles à l'accès aux ressources ?
10. Comment créer chez les AM une démarche plus inclusive envers une gouvernance responsable ainsi qu'en ce qui concerne leur approche des initiatives de SDRS ?
11. Comment traduire la même vision et les philosophies associées à l'IPPF chez les associations de base et les AM ?
12. Comment atténuer les risques et les défis imprévus tels que la COVID pour maintenir le rythme de réalisation des objectifs de SDRS à l'horizon 2030 ?

Nous discuterons de vos réponses, par thème et par question, et utiliserons ces informations pour enrichir la discussion de groupe. Les réponses à ce qui précède seront utilisées pour informer les éléments 3 et 4 de l'atelier ainsi que la séance avec le CFAR lorsque cela s'avère être approprié.

FIN